Numéro 54 - Octobre 2013

Retrouvez aussi cette lettre sur notre site : www.amf29.asso.fr

INFOMAIRES

ASSOCIATION DES MAIRES DU FINISTÈRE 1, rue Parmentier - 29200 BREST - Tél. 02 98 33 88 70 - Fax 02 98 33 88 71
Mel : amf29@wanadoo.fr - Site : www.amf29.asso.fr - En cas d'urgence : 06 30 36 44 49

Rétrospective

L'Agenda de l'association depuis le 14 juin 2013 :

Juin

Le 17, *Comité de pilotage du Service formation des élus, participation de la directrice AMF 29 à la mise en place du programme 2014.*

Le 18*, groupe de travail d'organisation du Carrefour 2014 avec l'Agence Bergame*

Le 25, *réunion du Conseil d'administration de l'AMF 29*

Le 26, *second Jury de recrutement AMF 29 d'un 3e poste, derniers entretiens.*

Le 27*, rencontre à Brest du Président AMF 29 (et directrice) avec le Président de l'ARIC (et directrice)*

Juillet

Le 2, *entretiens du président AMF 29 avec les deux candidats finalistes – recrutement 3e poste*

Le 4*, montage par la directrice du dossier CAE et plan de formation avec Pôle Emploi*

Le 9, *RDV de la directrice avec la responsable association du Crédit Agricole en charge du dossier AMF 29*

Le 11, *réunion à l'AMF 29 du groupe de travail mis en place pour finaliser le nouveau site internet*

Le 17, *rencontre de la directrice et des représentants de la fédération des travaux publics Bretagne.*

Le 23, *réunion avec l'agence de communication Bergame pour finalisation des projets de visuels CCF 2014*

Le 25, *journée de travail à l'AMF 29 des directeurs d'associations de maires de Bretagne*

Le 30, *rencontre avec la cinémathèque de Bretagne à l'AMF 29, dans le cadre du Carrefour 2014*

Août

Le 2, *finalisation du dossier exposant du Carrefour 2014 avec l'Agence Bergame*

Le 19, *RDV préparatoire des réunions exécutives de rentrée avec le Président - Coray*

Le 28*, rencontre de rentrée scolaire et de présentation des principaux dossiers pédagogiques avec le Recteur d'académie à Quimper*

Le 29, *rencontre de la directrice avec les représentants de la MNT- Bretagne*

Le 30, *réunion du Conseil d'administration de l'AMF 29*

Septembre

Le 3, *RDV entre le Président, accompagné de la directrice, et le directeur de la DDTM 29, et ses collaborateurs en charge du dossier Charte Agriculture et urbanisme*

Le 4*, signature par le Président du DGO 2013-2017 de sécurité routière à Quimper, accompagné de Madame Lannuzel*

Le 5, *envoi des convocations et invitations à l'Assemblée générale annuelle*

Les 17 et 18, *participation de la directrice à la réunion DAD à Paris et formation ANDAM*

Le mot du Président

« Les maires au coeur de l'action » Fil conducteur du dernier congrès national de cette mandature

«Alors que le mandat municipal touche à sa fin, que les modalités électorales vont changer en 2014 et que le contexte de crise impacte fortement la gestion des collectivités locales, le bureau de l'AMF a voulu saluer la singularité et la force du maire lors de ce 96ème Congrès».

96e CONGRÈS DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉS DE FRANCE
PARIS · NOVEMBRE 2013

Maire, un mandat ancien et toujours estimé…

Prendre l'initiative de faire se rencontrer chaque année les maires de l'hexagone et d'outre-mer n'est pas une mince affaire.

On pourrait penser que la fin de mandature représente une difficulté supplémentaire ? Pas en Finistère en tout cas, où la liste des élus et accompagnants inscrits à l'AMF 29 pour l'organisation de leur voyage et hébergement dépassait allègrement le cap des 200 personnes en fin d'été !

La «*singularité*» et la «*force*» des maires dans notre démocratie seront au programme de ce grand rendez-vous les 19, 20, 21 novembre prochains. Les baromètres se succèdent et nous le confirment : les maires «au coeur» de la vie locale, disposent encore d'un bon capital de popularité auprès de leurs électeurs, même si désormais les manifestations d'irrespect font parfois partie du paysage communal.

«*Protéger, rassembler, construire*» sont les grands axes d'action qui seront abordés lors des trois jours de débats et d'échanges nationaux. Indiscutablement, dans un contexte chahuté par les difficultés économiques et sociales, l'engagement des élus locaux et des agents territoriaux contribuent au maintien de la qualité de vie des populations, et cela est vrai en Finistère comme ailleurs.

Un volontarisme communal français multiplié par 36 769 !

Administrer une commune, qu'elle soit urbaine ou rurale, oblige le maire -et son équipe- à organiser et penser leur territoire d'élection dans toutes ses dimensions : économique et touristique, sociale, culturelle et festive, environnementale et urbanistique, sécuritaire… et cela en respectant un arsenal juridique et réglementaire relevant de l'expertise! Sans oublier, qu'aucune administration communale ne fonctionnera sans un zeste de démocratie participative. Lourds défis en perspectives !

Pourtant, nos 36 769 communes (habitées) restent bien ancrées dans le paysage : «*Force ou faiblesse*» ? Le Congrès en débattra.

La question sera aussi posée de savoir comment, dans le cadre de la réforme de la décentralisation, le couple commune-communauté pourra trouver ses marques ? Les transferts de compétences se multipliant, le temps passé par un maire dans sa communauté ne cesse de croître, et l'on peut penser que l'élection d'une frange des conseillers communautaires au suffrage universel direct renforcera encore la légitimité des EPCI.

Ce Congrès sera l'occasion de confirmer que notre socle communal est le même, même s'il faut bien constater que la force de nos équipes techniques et administratives varie considérablement selon que l'on soit maire des villes ou maire des campagnes.

Restons unis et solidaires, agissons au mieux de l'intérêt général, et n'oublions pas de penser aux générations à venir… je pense que tous les maires partagent cette triple ambition et c'est déjà un très joli coin de ciel bleu !

Bien sincèrement,
Jean-René Joncour

La Caisse des Dépôts accompagne les acteurs publics du Finistère

Inscrivez-vous à la rencontre AMF 29 / Caisse des Dépôts du 8 novembre 2013 sur les thèmes :
1 - Financement des projets structurants grâce aux prêts long terme
2 - Un outil moderne à disposition des collectivités : les consignations

Caisse des Dépôts

Clin d'œil

Signature du nouveau DGO de sécurité routière

Nouveaux engagements 2013-2017

Photo : Préfecture du Finistère

Placé sous la responsabilité du préfet du département, la mise en œuvre de la politique de sécurité routière concerne directement tous les maires.

Au plan national, cette politique se décline par un programme d'actions pluriannuel qui a permis une véritable rupture quant au nombre de victimes de la route.

La signature en préfecture le 4 septembre dernier du Document Général d'Orientation (DGO), déclinant la politique locale de sécurité routière pour les années 2013-2017, aura été l'occasion de rappeler les années 80 et son décompte de 150 tués en moyenne, et de constater les résultats engrangés depuis, avec un chiffre aujourd'hui plus proche de 40 personnes décédées sur les routes du Finistère.

Ce constat se passe de tout autre commentaire.

Si ce n'est que c'est encore beaucoup trop de drames … la démarche partenariale entre l'Etat, le Département, les communes et EPCI, les entreprises, et l'ensemble de la société civile se doit d'être exemplaire. Nous sommes «TOUS RESPONSABLES», avec au premier rang de cette responsabilité collective, les conducteurs ou usagers de la route quand on sait que la plupart des accidents ne sont pas liés aux infrastructures routières mais bien aux comportements dangereux.

Après «analyse fine» de l'accidentologie en Finistère, les objectifs locaux du nouveau DGO finistérien seront ainsi articulés autour de 5 grands enjeux : «Alcool et stupéfiants», «Vitesse», «Jeunes», «Deux roues motorisés», et «Seniors». Chaque enjeu ainsi identifié étant décliné en orientations d'actions adaptées aux problèmes posés.

L'insécurité routière n'est pas une fatalité mais un combat de longue haleine, restons tous mobilisés sur nos communes : élus référents «sécurité routière» pour chaque collectivité, élus membres des groupes de travail et du pôle de sécurité routière, et bien sûr l'AMF 29 qui représente les 283 communes et 26 EPCI de notre département.

Tel a été le message passé par le président JONCOUR, signataire de ce document aux côtés du préfet, du Conseil général représenté par sa première vice-présidente, ainsi que des procureurs de la République du Finistère.

Les infos en bref

Rentrée scolaire et présentation des principaux dossiers pédagogiques par le Rectorat.

Une rencontre informative et cordiale à la Direction académique 29

Le Président de l'AMF 29, accompagné de plusieurs administrateurs et de la directrice, a participé le 28 août dernier à la rencontre proposée par Monsieur Michel QUERE, nouveau Recteur de l'académie de Rennes, aux côtés de Madame KIEFFER, DASEN 29.

En terres connues puisque natif de Brest, le Recteur a notamment exposé aux élus les chiffres clés, ainsi que les orientations et moyens de cette rentrée 2013 tant pour le secondaire que le primaire, avec un «zoom» finistérien :

Pour le premier degré, à noter des effectifs qui tendent à se stabiliser pour notre département (88 027 élèves attendus dont 36,1% s/c privé), plus proche désormais de l'érosion que de la baisse significative des années précédentes. Pas de nouveau poste donc en Finistère alors que l'académie disposera de 74 nouveaux emplois pour le primaire.

Côté moyens supplémentaires, ont aussi été annoncés pour la Bretagne, 94 emplois avenir professionnel et 1 000 contrats aidés, 58 auxiliaires de vie dont 5 pour notre département. Il a aussi été question des chantiers nationaux, ceux restant à ouvrir et les autres déjà engagés, tel celui de la réforme des rythmes scolaires.

Quatre réunions en septembre et octobre ont été proposées aux maires sur la mise en place de cette réforme.

À votre agenda

- **Assemblée générale ordinaire de l'AMF 29 :**
  le vendredi 11 octobre 2013 à 16h30 à Châteaulin
- **Réunion d'information d'Eco Emballages sur le thème «propreté et espaces publiques» :**
  le mardi 29 octobre à 10h00, salle Archipel à Fouesnant
- **Réunion d'information de la Caisse des Dépôts sur le thème de la consignation :**
  le vendredi 8 novembre 2013 à 14h, salle Agora à Châteaulin
- **Congrès national des Maires de France :**
  les 19, 20 et 21 novembre 2013 à Paris

La Préfecture et les services de l'Etat vous informent

Signature du Document Général d'Orientation de la Sécurité Routière 2013-2017

Le 4 septembre dernier le préfet Jean-Luc Videlaine, le président Jean-René Joncour pour l'Amf 29, Chantal Simon-Guillou pour le Conseil Général et les procureurs de Quimper et Brest, Eric Tuffery et Bertrand Leclerc, paraphaient le Document Général d'Orientation de la Sécurité Routière 2013-2017.

Le préfet rappelait tout d'abord le contexte dramatique du nombre de tués sur les routes du Finistère, qui repart à la hausse en 2013, alors que la tendance à la baisse ne se démentait pas depuis plusieurs années, partant de plus de 230 morts sur les routes dans les années 1970, la circulation étant bien moindre à cette époque. On mesure les progrès considérables accomplis.

Mais la lutte contre l'insécurité routière est une mobilisation de tous les instants qui ne produit ses effets que grâce à une mobilisation générale des partenaires, au premier rang desquels les élus, fins connaisseurs de leurs territoires et aménageurs d'infrastructures routières de qualité qui sont un des atouts reconnus du Finistère.

Pour atteindre l'objectif fixé par le gouvernement de réduire par deux le nombre des victimes de la route sur la période 2011-2020 pour la France, soit passer sous la barre des 2 000 tués, plusieurs axes de travail ont été retenus pour agir inlassablement sur les comportements des usagers.

Invariablement, l'alcool, associé aux stupéfiants ou non, ainsi que la vitesse restent les premiers facteurs accidentogènes, le Finistère n'échappant pas à ce constat. Ce sont les deux premiers enjeux qui font l'objet de groupes de travail spécifiques.

Le Document Général d'Orientation propose également de travailler sur les trois catégories de publics les plus vulnérables :

- les jeunes de moins de 25 ans,
- les 2 roues motorisés,
- les seniors de plus de 65 ans.

Le préfet a rappelé que la sécurité routière est l'affaire de tous, en particulier des élus dont le rôle est déterminant, c'est ensemble que nous réduirons le nombre d'accidents sur nos routes et les drames humains qu'ils génèrent.

En direct avec le Conseil Général

Un nouveau schéma départemental d'assainissement

Depuis de nombreuses années, le Conseil général mène une politique soutenue et engagée en matière d'assainissement, tant sur le plan financier que sur le plan technique. C'est ainsi qu'il a consacré 16 M€ pour le soutien à la construction de stations d'épuration et pour la réalisation de travaux d'assainissement sur la période 2006-2013. 251 communes sont désormais équipées d'un assainissement collectif et 87% des installations d'assainissement non collectif sont conformes.

Lors de sa session plénière du 20 juin 2013, le Conseil général a adopté un nouveau schéma départemental d'assainissement qui redéfinit de nouvelles modalités d'intervention à compter du 1er octobre. L'enjeu global de ce schéma pour les 10 prochaines années est l'obtention et le maintien du bon état écologique des masses d'eau dans le Finistère, en accord avec la directive cadre sur l'eau.

Les nouvelles priorités portent sur la protection des zones littorales (qualité des eaux de baignade, lutte contre les algues vertes…), les zones sensibles à l'eutrophisation, les milieux récepteurs sensibles, le retour à l'acceptabilité des milieux au regard des paramètres physico-chimiques.

Pour répondre à ces objectifs, le schéma départemental d'assainissement financera les travaux suivant les priorités définies et non plus suivant l'ordre d'arrivée des dossiers, et s'adaptera aux aides financières du 10ème programme de l'Agence de l'eau. Le Conseil général poursuivra son engagement financier à hauteur de 4 M€/an, en partenariat étroit avec l'Agence de l'eau.

Dans le cadre des nouveaux critères de subvention, le Conseil général a prévu une bonification du financement :

- lorsque les travaux s'inscrivent dans les priorités du schéma et qu'ils sont réalisés dans les 3 ans ;
- lorsque les travaux sont réalisés dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage communautaire.

Ce nouveau schéma départemental d'assainissement concilie environnement et développement du territoire dans un souci d'efficacité et d'efficience.

Deux rendez-vous citoyens pour la présentation des orientations budgétaires pour 2014

Le Conseil général organise 2 rendez-vous citoyens pour présenter aux élus, aux acteurs socio-économiques, aux responsables associatifs et au grand public les orientations de son budget pour 2014. Ces rencontres citoyennes seront l'occasion pour le Conseil général d'expliquer aux Finistériens le sens des politiques mises en œuvre pour 2014 ainsi que le cadre budgétaire dont il doit tenir compte pour mener à bien ses projets au service de tous.

- Lundi 16 décembre, à la Maison des Sports, à Quimper, de 18 h 30 à 20 h 30
- Mercredi 18 décembre à la salle polyvalente de Saint Thonan, de 18 h 30 à 20 h 30.

Responsabilités, Personnel, Patrimoine...
Groupama Loire Bretagne vous assure toutes les réponses.
www.groupama.fr
Groupama
Toujours là pour moi.

L'École au cœur du Pacte républicain !

Par Maryvonne Blondin, Sénatrice du Finistère.

Secrétaire de la commission culture, éducation et communication du Sénat, je me réjouis que l'Ecole ait pu se situer au cœur des préoccupations de la Chambre haute durant la session 2012-2013. Un travail parlementaire dense a conduit à l'adoption de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école, promulguée le 8 juillet 2013. Cette loi marque l'ambition d'une refonte globale de notre système scolaire, pour la construction d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun et rappelle le rôle des collectivités dans ce domaine.

Cette première rentrée de la refondation est l'occasion de rappeler que notre école est porteuse de valeurs fondamentales basées sur l'égalité et la laïcité. Chaque école devra apposer, outre la devise de la République, les drapeaux français et européen, voire breton, sur sa façade, et afficher, de façon visible, la charte de la laïcité, de même que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Davantage de personnels mieux formés

La refondation de l'école, c'est l'affirmation de priorités. Priorité budgétaire d'abord, qui se concrétise par la revalorisation du métier d'enseignant avec le recrutement de plus de 7500 enseignants, la création de 6000 emplois d'avenir professeurs et l'ouverture des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), qui réintroduisent une véritable formation. L'instauration d'un service public de l'enseignement numérique modifiera également en profondeur les usages pédagogiques, avec la prise en compte de parcours individualisés des élèves.

Priorité au primaire

Dans le contexte de crise, il est important de bien former notre jeunesse, pour lui donner toutes les chances pour l'avenir. Il convenait donc de commencer par le début, l'école maternelle et primaire, là où tout se joue, où les enfants apprennent à lire, écrire et compter, et où se créent les premiers décrochages. C'est ce que le Sénat a rappelé en indiquant que l'école maternelle se situe à la fondation même de la réussite d'un parcours scolaire. Le Finistère est l'un des départements où la scolarisation des 2/3 ans est la plus forte.

Coopération communes/écoles

L'investissement des communes, leur attachement à l'école est et reste constant malgré les contraintes financières. La priorité donnée au premier degré met en avant les liens très forts qui existent entre elles. Cette coopération s'est renforcée avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Elle nécessite une mobilisation inédite de tous les acteurs (élus, enseignants, parents, associations). Cette réforme, généralisée en 2014, permet non seulement de lutter contre la reproduction des inégalités, mais aussi de mettre à profit les nombreuses richesses des collectivités au service des enfants, que ce soit dans le domaine sportif, culturel, environnemental ou encore de l'apprentissage de la citoyenneté.

Cette mesure constitue, de plus, un levier majeur de développement de la politique éducative des collectivités dans le cadre des nouveaux Projets éducatifs de territoires qui seront conclus avec l'appui et le financement des services de l'État et de la Caisse nationale d'allocations familiales. Si les questions d'organisation et de financement sont réelles lors de cette rentrée, elles ne doivent pas primer sur l'intérêt de l'enfant et son épanouissement. Il s'agit véritablement de construire des partenariats pérennes misant sur l'avenir de nos jeunes et de nos territoires.

Au-delà des inquiétudes compréhensibles provoquées par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, cette loi redynamise véritablement le dialogue avec tous les partenaires de l'École. Une confiance mutuelle s'installe pour avancer et accompagner les jeunes vers le plaisir d'apprendre, de comprendre et de s'accomplir.

Renforcement de la santé scolaire

La réussite scolaire passe par une bonne santé. Grâce aux amendements que j'ai pu défendre, les missions de la médecine scolaire ont été étendues et clarifiées. La notion de parcours de santé autour des visites médicales et de dépistage a été introduite et participe de la politique globale de prévention. Notons également que les actions déjà entreprises par les communes, notamment pour l'alimentation des élèves, contribuent pleinement à l'amélioration du bien être des enfants.

Langues régionales

Enfin, les sénateurs se sont fortement mobilisés pour la reconnaissance et l'inscription des langues et cultures régionales dans la loi. Selon les propos du Ministre, «jamais [la France] n'est allée aussi loin dans la reconnaissance des langues régionales», notamment avec l'inscription, pour la première fois dans le code de l'éducation, de l'enseignement bilingue. Si la langue bretonne est bien l'expression de notre identité, elle trouve toute sa place dans l'Ecole de la République !

ERDF
ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE
Et l'électricité vient à vous